



Bulletin de demande d'adhésion 2018 / 2019 Valable du 1 septembre 2018 au 31 aout 2019

Etiez-vous déjà adhérent la saison précédente ? oui : utilisez le bulletin de ré-adhésion. / non,
ou lors des 10 dernières années ? oui / non
Etes-vous déjà adhérent cette saison, d'un autre Club de la FCD ? oui / non Si oui lequel :
(Fournir une copie de votre adhésion et/ou licence FCD délivrée)

Civilité H / F Sportif handisport :
NOM : Prénom :
Date de naissance : Lieu de naissance : dept :
Courriel personnel pour la réception de la licence :@.....
Adresse : N° : Rue/voie :
Complément :
Code postal : Ville :
Tél. domicile : Tél. bureau Mindef ou Nexter :
Tél. portable :
Code Origine (voir verso § 1) Code(s) Fonction (voir verso § 2):
Etablissement : Ministère de la défense : service :
Nexter Bourges ou Nexter Chapelle service :

Activité(s) pratiquée(s)

Inscrivez ci-dessous, l' (ou les) activité(s) que vous voulez pratiquer en compétition ou en loisir
- 1 devant l'activité Principale désirée puis **C** pour compétition ou **L** pour loisir
- 2, 3 ... devant les activités complémentaires désirées puis **C** pour compétition ou **L** pour loisir

Pour les activités sportives, date du certificat médical obligatoire:

ACTIVITES SPORTIVES certificat médical obligatoire			ACTIVITES CULTURELLES	
108 - Billard	114 - Course hors stade	142 - Planche à voile	243 - Aéromodélisme	
111 - Bowling	127 - Haltérophilie / musculation	162 - Voile	521 - Modélisme / Maquettes	
118 - Cyclisme	137 - Parachutisme	234 - Kitesurf	504 - Arts plastiques	
125 - Golf	183 - Karting	156 - Tennis	522 - Musique	
148 - Ski	208 - Futsal	159 - Tir à l'arc	529 - Photo	
180 - Qi Gong	210 - Gymnastique d'entretien	237 - Ultimate	538 - Tourisme moto	
171 - VTT	553 - Danse- Swing	563 - Cohésion	604 - Dirigeant	

- Je m'engage à respecter les statuts, le règlement intérieur et les règles internes des sections consultables sur le site : <http://aseab.fr/>
- J'ai pris connaissance des garanties minimales souscrites par la FCD auprès de la GMF/SAUVEGARDE. (cf. verso - § 4)
- J'ai pris connaissance des garanties complémentaires proposées par la FCD auprès de la GMF/SAUVEGARDE. (cf. page 2 - § 5)
- J'accepte les risques inhérents à la pratique des activités pratiquées.
- Je renonce à mon droit à l'image et autorise toutes publications comportant ma photo qui pourrait être utilisée dans le cadre de la communication de l'association.

Loi informatique et libertés, Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Conformément au règlement européen sur la protection des données personnelles du 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au responsable adhésion ASEAB : aseabadhesion@gmail.com.

Se reporter au verso § 3

Cotisation ASEAB de : € en espèces ou chèque n° Banque :
Participation section de € en espèces ou chèque n° Banque :

Date :

Signature de l'adhérent ou du responsable légal pour les mineurs.
NOM – Prénom – qualité (père, mère, tuteur) du responsable légal
autorisant un mineur à pratiquer.....

RESERVE ASEAB adhésion : Validation de l'adhésion par le responsable ASEAB désigné par le comité Directeur:

Date : Cachet ou Visa :

1. CODE ORIGINE

Officier	21	Réserviste / Retraité militaire	25
Sous-officier	22	Retraité CIVIL	26
Militaire du rang	23	Ancien civil ou militaire	27
CIVIL défense et NEXTER	24	Famille de civil de la DEFENSE ou de NEXTER	28
	EXTERIEUR DEFENSE et NEXTER	30	

2. CODE FONCTIONS (indiquez toutes vos fonctions section et club):

Pratiquant	01	Responsable de section	21	Président ASEAB	02
Arbitre ou Juge	06	Responsable adj de section	16	Trésorier général ASEAB	03
Conseiller Technique	07	Secrétaire de section	17	Secrétaire général ASEAB	04
Encadrement	08	Secrétaire adj de section	18	Membre d'honneur	05
Educateur- Animateur	09	Trésorier de section	19	Trésorier général adjoint	12
Autre	10	Trésorier adj de section	20	Secrétaire général adjoint	13
Moniteur	11	Président délégué	15	Vice-président	14

3. COTISATIONS

Le règlement se fait **par deux chèques bien distincts**, un pour la cotisation ASEAB et un autre pour la part section ASEAB Générale : **35 €** (dont 16,5 € pour la licence FCD). Les références bancaires doivent être renseignées Pour les personnes déjà licenciées dans un autre Club de la FCD : **18,5 € uniquement sur présentation de la licence.**

4. GARANTIES MINIMALES (sous réserve d'informations FCD pour la prochaine saison).

L'assurance incluse dans l'adhésion est souscrite par la FCD auprès de la GMF-La sauvegarde via le contrat Y011567.009L. Ce contrat couvre l'adhérent contre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant leur incomber en vertu du droit commun en raison des dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs, causés aux tiers dans le cadre de la pratique et de l'organisation des activités assurées. Sauf évolution sous maîtrise de la FCD, les montants des garanties assurées sont :

- Dommages corporels (hors intoxications alimentaires) : 10 000 000 €
- Dommages matériels : 1 524 491 €
- Dommages immatériels consécutifs à un dommage corporel et /ou garanti : 762 246 €
- Pour l'ensemble dommages corporels, matériels et immatériels
 - o Par sinistre : 10 000 000 €
 - o Et par année d'assurance : 12 195 922 €
- Intoxications alimentaires (par année d'assurance) : 1 524 491 €
- Locaux mis à disposition temporairement : 76 225 €
- Devoir de conseil (art. 38 loi du 16-07-1984 modifiée)
 - o Dommages immatériels par sinistre et par année d'assurance : 1 524 491 €
- Dommages exceptionnels
 - o Par sinistre : 10 000 000 €
 - o Et par année d'assurance : 12 195 922 €.

5. GARANTIES COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES

GARANTIES	FORMULE 1 <input type="checkbox"/>	FORMULE 2 <input type="checkbox"/>	FORMULE 3 <input type="checkbox"/>
• Décès (capital)	9 147 €	15 245 €	15 245 €
• Invalidité Permanente Totale (capital)	18 294 €	30 490 €	45 735 €
	Franchise relative 8 %		
• Indemnité Journalière suite à arrêt de travail	15,24 €/jour 1 an maximum	18,30 €/jour 1 an maximum	30,49 €/jour 1 an maximum
	Franchise 7 jours		
COTISATIONS ANNUELLES T.T.C. <i>Valables jusqu'au 31/08/2015</i>	28 €	38 €	43 €

Les adhérents intéressés doivent contacter leur responsable de section principale ou le responsable assurance de l'ASEAB

